

CHARTER

Collectif Haïti de France

Les associations et individus adhérents au CHF s'engagent :

- I à travailler à la défense des droits humains des Haïtiens (en Haïti, en France, et notamment dans les départements français d'Amérique, en République Dominicaine, etc.). Ces droits, tels que définis par les Nations Unies, la déclaration universelle des droits de l'homme, et la Fédération Internationale des droits de l'homme, comprennent notamment, le droit de tout être humain à l'accès permanent à une nourriture convenable.
- II à entretenir et dynamiser la vigilance militante, en Haïti comme en France, pour nourrir une réflexion dynamique et positive quant au développement démocratique du peuple haïtien et aux appuis apportés dans ce sens par toutes les formes de coopérations internationales.
- III à favoriser l'échange entre les cultures haïtienne et française et leur compréhension réciproque.
- IV à dynamiser un réseau de partenaires en France pour mieux répondre aux partenaires acteurs de terrain en Haïti.
- V à inscrire leurs actions dans le cadre d'un partenariat effectif fondé sur le respect mutuel, l'échange d'expériences, l'évaluation des actions, le souci de formation réciproque.
- VI à répondre aux problèmes identifiés par les populations concernées, en privilégiant les actions de développement à moyen et long terme dans une perspective systématique de durabilité ; cela passe par la valorisation des ressources et des savoir-faire locaux et la participation effective des populations aux prises de décision.
- VII à s'imposer, de part et d'autre (France et Haïti), des obligations de transparence, de rigueur de gestion et de bilans partagés.
- VIII à favoriser la consolidation ou l'émergence d'une administration publique décentralisée, participative et gérée dans la transparence.



Des droits à conquérir, un développement à réussir !

LOIS

D'APRÈS L' ARTICLE 2 DE NOS STATUTS

- faire connaître la situation en Haïti
- promouvoir des rencontres et échanges entre ceux qui veulent contribuer à la démocratie en Haïti
- concourir au développement de ce pays
- favoriser la réflexion et la coordination entre ONG et Associations ou Organisations de Solidarité Internationale intervenant en Haïti
- influencer et sensibiliser sur les problèmes et les besoins d'Haïti et des Haïtiens
- diffuser des publications sur la situation et sur l'évolution d'Haïti et de son peuple
- soutenir l'épanouissement des médias démocratiques en Haïti
- travailler avec des organismes d'accueil et de défense des immigrés haïtiens en France
- favoriser les manifestations organisées par les associations adhérentes, pour assurer la promotion, la diffusion et l'échange entre les cultures haïtienne et française.
- et d'une façon générale, entreprendre ou soutenir toutes actions tendant à développer la démocratie en Haïti.



soutenir
informer partenariat
pote lamenfot tè a fann
POTE-KOLE tè a fann
animer demokrasi solidarite droits frèr ake sèr
citoyenneté plaider migrants Ayiti animer solidarite citoyenneté inter-associatif
animer Ayiti pote lamenfot soutien partenariat développement
tè a fann Haïti dwa grandèt majè
droits

tè a fann
inter-associatif
solidarité citoyenneté Ayiti
informer partenariat soutien plaider Haïti
développement droits migrants pote lamenfot
demokrasi tè a fann
ANIMER solidarité
inter-associatif frèr ake sèr pote-kole
citoyenneté
demokrasi soutien partenariat
dwa grandèt majè droits
INFORMER
konesans développement plaider
pote-kole inter-associatif droits
migrants dwa grandèt majè Ayiti
SOUTENIR
partenariat frèr ake sèr
pote lamenfot animer Haïti
informer plaider migrants
konesans solidarité
demokrasi
frèr ake sèr
PLAIDER